

Le CONSEIL MUNICIPAL
se réunira en séance
le 17 septembre 2020, à 18H30
à la Boiserie (*)

ORDRE DU JOUR

- 1 - Commission municipales - Formation - Désignations
- 2 - Mission Locale du Comtat Venaissin – Désignation
- 3 - Centre culturel de Mazan - Désignations
- 4 - CNAS - Désignation
- 5 - PNR du Ventoux - Désignations
- 6 - SPL Ventoux Provence - Désignation
- 7 - Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLETC) - Désignations
- 8 - Comité communal feux de forêts - Règlement intérieur
- 9 - ENEDIS - Renforcement réseau La Boiserie - Convention
- 10 - Police municipale - Forces de sécurité de l'Etat - Convention de coordination
- 11 - Copropriété Place du 8 Mai - Cession
- 12 - Budget ville - Décision modificative n°1
- 13 - Subvention aux associations - Rectificatif
- 14 - Télé connexion des alarmes - Suppression du service
- 15 - La Boiserie - Programmation - Tarifs
- 16 - Tableau des effectifs - Modificatif
- 17 - Donné acte des décisions du maire
- 18 - Questions diverses



Le Maire

Louis BONNET

(*) Du fait du contexte sanitaire actuel, la séance aura lieu exceptionnellement dans la grande salle de La Boiserie. Le public pourra y assister dans le respect des gestes barrières et, en application des règles de distanciation, dans la limite du nombre de places disponibles. (Port du masque obligatoire)